



VARENNES

AVIS PUBLIC DE PRÉSENTATION

ADOPTION DU RÈGLEMENT 882-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 882 FIXANT LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ET REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 756 AFIN DE MODIFIER LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL

À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION VARENNOISE

AVIS EST DONNÉ QUE :

1. Le conseil municipal adoptera prochainement le règlement 882-2 modifiant le règlement 882 fixant la rémunération des membres du conseil municipal et remplaçant le règlement numéro 756 afin de modifier la rémunération des membres du conseil.
2. La modification aux rémunérations aura le résultat suivant, sur une base annuelle :

	ACTUELLEMENT (Avec indexation)	APRÈS L'ADOPTION (reg. 882-2)
Rémunération maire :	108 348,61 \$	108 348,61 \$
Allocation de dépenses maire :	20 769,00 \$	20 769,00 \$
Rémunération conseillers :	25 892,40 \$	24 137,59 \$
Allocation de dépenses conseillers :	12 946,20 \$	12 068,80 \$
Rémunération à titre de maire suppléant :	Inclus dans la rémunération	1 754,81 \$ pour chaque mois où est exercé la fonction
Allocation de dépenses maire suppléant :	Inclus dans l'allocation de dépense	877,41 \$ pour chaque mois où est exercé la fonction

3. Ce projet de règlement prévoit un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2026.
4. Le règlement sera présenté pour adoption lors de la séance ordinaire du 13 avril 2026, à 20 h, qui se tiendra à la Maison Saint-Louis, située au 35, rue de la Fabrique.

▼
Hôtel de ville
Services administratifs
175, rue Sainte-Anne, case postale 5000
Varennes (Québec) J3X 1T5
Téléphone 450 652-9888
Télécopieur 450 652-2655

▼
Bibliothèque de Varennes
Service arts, culture et bibliothèque
2221, boul. René-Gauthier
Varennes (Québec) J3X 1E3
Téléphone 450 652-3949

▼
Garage municipal
Service des travaux publics
2650, rue Sainte-Anne
Varennes (Québec) J3X 0B6
Téléphone 450 652-9888
Télécopieur 450 929-1636

5. En conséquence, tout intéressé est invité à transmettre ses commentaires relativement à ces demandes à la greffière par écrit au plus tard avant la tenue de la séance ordinaire aux coordonnées suivantes :

Services juridiques
VILLE DE VARENNES
175 rue Sainte-Anne
Varenes (Québec)
J3X 1T5
greffe@ville.varenes.qc.ca

Donné à Varenes, ce 2 mars 2026.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,


Mylène Rioux, OMA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie par la présente que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné sur le site Internet de la Ville de Varenes en date du 2 mars 2026 et en l'affichant à la réception de l'hôtel de ville, conformément aux dispositions du règlement 874 relatif aux modes de publications des avis publics de la Ville de Varenes.

En foi de quoi je délivre le présent certificat à Varenes ce 2 mars 2026.

La directrice adjointe des Services juridiques et greffière,


Mylène Rioux, OMA